

## Notre premier roman « bourgeois » ?

Beaugrand, Honoré. 1980. *Jeanne la fileuse, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*. Réédition préparée par Roger Le Moine. Montréal, Fides, Coll. du Nénuphar, 310 p.

Maurice Poteet

Volume 6, numéro 2, hiver 1981

Jean-Claude Germain

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/200273ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/200273ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0318-9201 (imprimé)

1705-933X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poteet, M. (1981). Compte rendu de [Notre premier roman « bourgeois » ? / Beaugrand, Honoré. 1980. *Jeanne la fileuse, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis*. Réédition préparée par Roger Le Moine. Montréal, Fides, Coll. du Nénuphar, 310 p.] *Voix et Images*, 6(2), 327–331. <https://doi.org/10.7202/200273ar>

## Notre premier roman « bourgeois » ?

*Jeanne la fileuse*, épisode de l'émigration franco-canadienne aux États-Unis  
d'Honoré Beaugrand

réédition préparée par Roger Le Moine,  
Montréal, Fides, Coll. du Nénuphar, 1980, 310 p.

par Maurice Poteet

Jusqu'à très récemment, les études sur *Jeanne la fileuse* (1877-78) étaient aussi rares que l'ouvrage lui-même. Il y en avait une demi-douzaine d'exemplaires conservés dans nos bibliothèques et on y lisait avant tout, comme le sous-titre du roman l'indique, l'histoire de l'émigration des Québécois vers les villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre. L'un des rares articles consacrés au roman disait ainsi :

C'est l'histoire, sous forme de roman, de l'émigration canadienne-française aux États-Unis... M. Beaugrand [croit] qu'une grande partie des Canadiens émigrés retournera au Canada tôt ou tard, avec des économies et surtout une expérience et des connaissances industrielles qui seront utiles au pays et compenseront le mal fait par l'émigration à la nationalité canadienne-française. Cette opinion peut être *discutable*, mais elle est originale et patriotique.

(*l'Opinion publique*, Vol. IX, No 17 [avril 1878], p. 193).

Mais depuis un siècle personne n'en discute ! Tout cela risque de changer maintenant que Roger Le Moine, dans son introduction à la réédition, annonce la fin d'une longue « conspiration du silence » (44). Dorénavant, *Jeanne la fileuse* pourra bien prendre sa juste place dans notre littérature et « être perçu comme notre premier roman bourgeois... » (43), car, contrairement aux autres romanciers du dix-neuvième siècle, Beaugrand a eu l'audace de proposer dans son roman « un idéal d'accomplissement d'une société démocrate et pluraliste » (43). Quelle que soit l'époque, l'écrivain ne « biffe » jamais toute la tradition romanesque, pas plus qu'il ne remet en cause toute la société. Et Le Moine démontre très bien comment la réaction de la critique a été plus que sévère : le silence s'est installé et le résultat fut « plus néfaste que la pire des condamnations » (43). *Jeanne la fileuse*, ainsi oublié, ou plutôt éliminé du discours critique, n'a eu aucune influence sur l'évolution du roman au Québec. Il fut très efficace, ce silence, puisque

... la plupart des auteurs de manuels d'histoire de la littérature québécoise, de Camille Roy à Paul Gay, en passant par Berthelot Brunet,

Samuel Baillargeon, Gérard Tougas, Guy Sylvestre, Roger Duhamel et Pierre de Grandpré, l'ignorent tout à fait. (48)

Aussi, pendant un siècle au moins, les Franco-Américains (voilà le vrai sujet tabou) ont-ils pu réclamer *Jeanne la fileuse* comme leur premier roman. Après tout, il a été publié en feuilleton dans *la République* de Fall River, N.H., en 1877-78 et la première édition en a été faite à Fall River en 1878. Ainsi, Sœur Mary (sic)-Carmel Therriault (sic) dans son livre *La Littérature française de [la] Nouvelle-Angleterre* (Fides, 1946) nous dit que «le roman franco-américain apparaît en 1875 [sic] avec *Jeanne la fileuse*...» (234). Auguste Viatte, dans son *Histoire littéraire de l'Amérique française* (PUL, 1954), situe lui aussi *Jeanne la fileuse* parmi les romans franco-américains (307). Plus récemment, Richard Santerre, dans sa thèse de doctorat, «Le Roman franco-américain en Nouvelle-Angleterre, 1878-1943» (Boston, 1974), en parle plus longuement. Et avec précision. Par exemple, les spécialistes se réfèrent toujours à une édition de 1875 «non vidi», même Le Moine :

...La première édition de *Jeanne la fileuse* [de 1875, sic] appelle des précisions quoique nous ayons été incapables de la retracer. Pourtant, nous avons pu compter sur l'aide précieuse apportée par la Library of Congress, la Public Library of Boston, l'Institut franco-américain de Manchester, la Bibliothèque nationale du Canada...» (48)

Le Moine en déduit que «cette édition n'a pas moins existé... elle a nécessairement paru dans [*la République*], entre le numéro 1 et le numéro 20... les dix-neuf premiers numéros ne nous sont pas parvenus...» (48-49). Eh bien, signalons qu'ils nous sont parvenus et se trouvent à la salle Gagnon de la Bibliothèque municipale de Montréal, mais ils ne contiennent pas une seule ligne de *Jeanne la fileuse* ! Dans sa thèse, Santerre corrige cette erreur fâcheuse, erreur qui a également mystifié David M. Hayne et Marcel Tirol dans leur *Bibliographie critique du roman Canadien-français, 1837-1900* (University of Toronto Press, 1968). Selon Santerre, Beaugrand, après avoir été chassé de la ville de St-Louis (Missouri), a repris *la République* à Fall River. Le feuilleton aurait commencé vers la fin de 1877. (Malheureusement, ces numéros ne se trouvent pas à la salle Gagnon).

Pour terminer cette discussion sur la Franco-Américanie et le roman de Beaugrand, signalons que le Centre pour la Conservation des Documents franco-américains (The National Materials Development Centre) à Bedford (N.H.), prépare une nouvelle édition du roman en question, une édition qui sera peut-être moins belle que celle de Fides, mais certainement beaucoup moins chère. Il est vrai, cependant, que *Jeanne la fileuse* a été publié au Québec plusieurs fois en feuilleton et une fois en volume (1888), ce qui n'a pas empêché les franco-américains de profiter du «silence» dont parle Le Moine.

Ce qui se passe actuellement, avec l'édition Fides, et surtout avec l'introduction de Le Moine, ressemble au rapatriement récent du critique-romancier Louis Dantin, également «franco-américain» pendant des décennies mais qui, grâce à l'ouvrage de Placide Gaboury, a été réintégré à la société québécoise :

Cet homme longuement oublié a resurgi dans la mémoire et l'œuvre des poètes... Aujourd'hui Louis Dantin s'identifie à la littérature canadienne-française qu'il a éclairée à contre-jour pendant une quarantaine d'années... Son nom peut enfin rentrer d'exil, dans le pays des lettres canadiennes-françaises, sa «vraie patrie»...

(*Louis Dantin et la critique d'identification*, Montréal, HMH, 1973, p. 209 et «l'Avant-propos».)

Bien sûr, sauf pour son roman *Jeanne la fileuse* peut-être, Beaugrand n'est pas inconnu au Québec. Mais il prend sa «revanche» quand même, selon Le Moine, et cette revanche est due au fait que *Jeanne la fileuse* «est le seul [roman] de son siècle à posséder autant de connivences avec l'actualité» (44) (C'est-à-dire que nous vivons aujourd'hui dans une société libérale-démocrate imaginée, en quelque sorte, il y a un siècle par Beaugrand le réformiste.) Pour résumer la thèse de Le Moine, Beaugrand — tout en parlant de l'émigration — inscrit son roman dans une perspective qui n'est pas celle de la «survivance» ou du terroir. En effet, les forces à l'œuvre dans *Jeanne la fileuse* doivent «déboucher sur l'instauration d'une société démocratique et pluraliste» (33 à 44). Cette interprétation (malgré le titre) place à l'arrière-plan «Jeanne Girard» et demande qu'on se penche plus sérieusement sur le personnage de Pierre Montépel, fils contestataire d'un fermier qui a su profiter de la Révolution de 1837 (comme «bureaucrate enragé»). Le jeune Montépel devient un nomade avant de devenir un sédentaire; il est, semble-t-il, la vraie «voix» de Beaugrand. Pierre admire les Patriotes, ce qui choque infiniment son père; ensuite, il conteste le choix, fait par son père, d'une épouse, fille d'un commerçant. Par ces choix, Pierre — qui part «pour mieux revenir», s'expatrie «pour mieux s'installer ensuite au pays natal — exprime donc, une «philosophie visant à l'instauration du libre examen et de la république qui, selon Beaugrand, permettent seuls à l'individu d'arriver» (37). Bref, Beaugrand propose, selon Le Moine, «une modification à l'ordre traditionnel des valeurs» car il associe les «nobles aspirations» à ceux qui partent, et non seulement aux sédentaires accrédités par le système.

Il reste, cependant, que le roman, même s'il s'inspire beaucoup de la Révolution 1837 et de ses conséquences surtout économiques, est très lié au problème du rapatriement des émigrés. Malgré la justesse de certaines interprétations de Le Moine, «Pierre Montépel» n'est pas le titre du roman; et la deuxième partie s'intitule précisément «Les filatures de l'étranger». De plus, la fonction de la légende du «Fantôme de l'avare» (insérée dans la première partie du roman), est aussi «morale» qu'idéologique: ne pas accueillir celui qui est à la porte (la «canaille», l'émigré, l'expatrié) serait une grave erreur. Beaugrand ne prête donc pas les «nobles aspirations» et les «élans généreux» à n'importe quel «nomade» mais, justement, à Pierre, Jeanne et Jules Girard, comme à la famille Dupuis, pour rendre ces émigrés et voyageurs aussi (même plus) estimables que les «sédentaires» tel le père Montépel. Par exemple, Jeanne Girard, orpheline au Québec, réussit très bien dans son travail à la filature; en plus, elle enseigne le français, le soir. Michel Dupuis, le premier personnage du roman à s'exiler à cause du travail, est héroïque car il sauve la vie de plusieurs travailleurs pendant un incendie qui, finalement, lui coûte la vie. En plus, Jules Girard, sans fortune, reste aux États-Unis où il épouse Marie Dupuis;

mais ce couple revient en visite au Québec, aussi fidèlement que l'économie le leur permet. Le père Dupuis, lui, retourne au Québec, grâce à l'argent ramassé par les membres de sa famille, tous engagés dans les filatures. Ces « canailles » (de l'époque) sont « nobles » et « généreuses ».

Voilà, cependant, une solution qui s'ouvre sur un dilemme souligné par Le Moine :

... en montant que les Franco-Américains n'ont pas fait un mauvais choix, c'est-à-dire en signalant leur aisance, Beaugrand incite les Québécois à s'expatrier et non les Franco-Américains à rentrer. (48)

Le mot-clé ici c'est « aisance ». Il est vrai qu'au Québec

La crise durait depuis longtemps et les fermes hypothéquées étaient là pour prouver l'état malsain des affaires en général. Partout on racontait la même histoire à la pauvre Jeanne qui se trouvait tout étonnée d'apprendre ces choses-là, et partout l'on déplorait le départ en masse d'un grand nombre de braves gens qui se voyaient forcés de prendre la route de l'étranger pour échapper à la misère qui les [menaçait] au pays. (216)

Il est vrai, aussi, que

En plusieurs endroits où elle [Jeanne] s'était adressée, on lui avait parlé de l'émigration aux États-Unis et des nouvelles encourageantes que l'on recevait des centres industriels de la Nouvelle-Angleterre. (217)

Mais on doit placer ces « nouvelles encourageantes » dans leur contexte socio-historique. Comme Beaugrand le signale dans sa préface en 1878, les émigrés « ont été forcés par la *famine* à prendre la route de l'exil. » (75) « L'aisance » de Le Moine ressemble donc trop aux accusations de « l'hérésie de luxe » de l'époque du grand exode, accusations dénoncées par Beaugrand. Il ne faut pas non plus oublier que la première partie du roman, intitulée « La campagne du Canada » contient, comme le constate Le Moine, des passages qui auraient suscité chez les franco-américains le mal du pays. Finalement, si « aisance » il y avait (par comparaison avec la famine ?), la structure même du roman, par ses nombreux « retours » (ceux des voyageurs, des exilés politiques, du fils Pierre, de l'exilé économique), représente la contre-partie, sans parler de Beaugrand lui-même qui a quitté les États-Unis pour rentrer au Québec. Nous laissons aux lecteurs en juger d'après ce court extrait décrivant le régime américain :

L'émigrant canadien qui quitte la charrue et l'air pur des campagnes canadiennes pour le travail mécanique de l'atmosphère raréfiée des filatures de la Nouvelle-Angleterre, éprouve, tout d'abord, un sentiment bien naturel de malaise physique et de nostalgie. La cloche réglementaire qui appelle sa famille au travail lui fait comprendre qu'il se trouve sous la dépendance de l'étranger et qu'une infraction aux coutumes et règlements établis, suffirait pour le placer dans une position difficile au point de vue pécuniaire. Les enfants, élevés dans les campagnes dans toute la jouissance des libertés de la vie pastorale, s'accoutument assez difficilement à cette surveillance toujours sévère de la hiérarchie des directeurs, surintendants, maîtres et contre-maîtres des grands établissements industriels. À chaque pas, dans chaque action, on sent la main

inexorable du gérant qui veille aux intérêts du capitaliste. Les machines ne savent pas attendre, et l'assiduité la plus rigoureuse est exigée des ouvriers et des ouvrières. Les heures de travail sont réglées et observées avec un soin tout particulier. Une loi de l'état de Massachusetts fixe à 60 heures par semaine la somme de travail que l'on peut exiger des femmes et des enfants, ce qui, en moyenne, forme un labeur de dix heures par jour... (252-53).

Ce n'est pas exactement «l'aisance», n'est-ce pas?

L'édition préparée par Le Moine nous permet donc de revenir sur une œuvre importante trop longtemps oubliée. On appréciera aussi sa chronologie, riche en anecdotes sur la vie de Beaugrand. Les deux préfaces (1878 et 1888) sont incluses et les poèmes en épigraphe suivent la première édition. La bibliographie concernant *Jeanne la fileuse* n'est toutefois pas complète, comme nous l'avons indiqué.